



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 20 novembre 2013

L'an deux mille treize le 20 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Étaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Marc CHAIGNE, Mme Simone « Julie » FOULQUIER, Mme Marie-Noëlle BINET, MM. Jean-Pierre OLLIVIER, Frédy MELLE, Damien BLANC, Gilbert CADUC, Bruno GIOVANNINI, Jacques COUHÉ, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Mme Colette PIVETEAU.

Absents excusés: M. Nicolas PIGNOL a donné pouvoir à M. Jean-Pierre OLLIVIER
Mme. Liliane PIGNOL a donné pouvoir à Mme Colette PIVETEAU

Absents excusés: Mme Monique ROYER,

Secrétaire de séance : M. Damien BLANC a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation	:	15 novembre 2013
Nombre de membres en exercice	:	18
Nombre de membres présents	:	15
Pouvoirs	:	2
Nombre de suffrages exprimés	:	17

Le Conseil Municipal :

1) Budget principal "Commune": Décision Modificative N°5

Approuve à l'unanimité le contenu de la décision modificative n°5 qui s'équilibre à 9 700€ pour les virements de crédits

2) Convention de mise à disposition des Brigades Vertes avec AI 17 pour l'année 2014

A l'unanimité,

- Décide d'accorder **1 557 heures** de travail à l'Association pour l'Insertion en Charente-Maritime (AI 17) pour un coût total de **12 222,45 €** pour l'entretien des espaces naturels ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- Dit que cette dépense sera inscrite en 2014 :
 - au Budget annexe « **Ecotaxe** » pour un montant de **8 831.25 €** correspondant à 1 125 heures ;

- au Budget principal « Commune » pour 3 391.20 € correspondant à 432 h

3) Convention de prestations avec l'association La verdinière pour l'année 2014

A l'unanimité,

- Approuve les termes du projet de convention de travail à intervenir entre la Commune de RIVEDOUX-PLAGE et l'Association "La Verdinière" pour le nettoyage des plages et l'entretien des espaces naturels (bois, sentiers de randonnée, ...);
- Fixe à 1 200 le nombre d'heures à effectuer en 2014 sur le territoire communal au taux horaire de 10,80 € soit un coût total de 12 960 €;
- Autorise le Maire à signer ladite convention;
- Dit que cette dépense sera inscrite en 2014 au Budget annexe « ECOTAXE ».

4) Construction de 5 locaux commerciaux, du marché couvert, des locaux techniques du marché couvert et des sanitaires: Avenant N°1 – Lot 4 "Couverture zinc-tuiles creuses"

- Approuve le contenu de l'Avenant n° 1 au Lot n° 4 « Couverture zinc-tuiles creuses », marché attribué à l'entreprise Couvertures LOPEZ – Rue de Québec – 17000 LA ROCHELLE
- Autorise le Maire à signer cet avenant pour un montant total de 1 220€ HT
- Dit que les crédits afférents à cette réalisation seront inscrits au compte 2313 – opération n° 165 du budget communal 2013.
- Arrête le coût global du marché de construction des cinq locaux commerciaux, du marché couvert, des locaux techniques du marché couvert et des sanitaires à : 948 450,40 € HT soit 1 134 346,68€ T.T.C

5) Construction de deux bâtiments pour l'atelier des services techniques et le hangar agricole : approbation du dossier de consultation des entreprises

A l'unanimité,

- Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises qui sera remis aux candidats dans le cadre de la consultation pour la construction de deux bâtiments pour l'atelier des services techniques et le hangar agricole
- Décide de procéder à la dévolution des travaux selon une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 28 et 40 du Code des marchés Publics

6) Construction d'un bâtiment pour l'atelier des services techniques: demandes de subventions

A l'unanimité :

- approuve la construction d'un bâtiment pour l'atelier des services techniques
- adopte le plan de financement afférent à l'opération,
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention Locale pour un montant de 100 000€, une aide au titre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes pour un montant global de 46 000€, et une subvention au titre de la Réserve Parlementaire pour un montant de 50 000€
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dépôt de ce dossier.

7) Cession de la propriété immobilière communale sise entre les rues du Défend et des Acacias

Se prononce par :

5 voix pour le Groupe Pierre & Vacances-*Center Parcs*

7 voix pour la Société OCÉANIS Promotion

5 abstentions.

En conséquence,

- approuve la cession à l'amiable de la propriété communale cadastrée section AB n°148/311/312/313/314/315 et 316 d'une superficie de 9 254 m² au profit de la Société OCÉANIS Promotion au prix de 3 000 000 € d'euros ;
- autorise Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document afférent à cette cession ;

- **dit** que les frais en résultant seront à la charge de l'acquéreur ;
- **autorise** la Société OCÉANIS Promotion à déposer une demande de permis de construire sur le terrain précité et à pénétrer sur le terrain pour faire réaliser à ses frais et sous sa responsabilité tous sondages géotechniques et études nécessaires à la constitution du dossier de permis de construire ;
- **dit** que la prévision de recette résultant de cette cession sera portée au budget principal de la Commune et imputée au chapitre O24 ;
- **dit** que la sortie du bien du patrimoine de la Commune sera réalisée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14.

8) Restauration du Monument aux Morts

A l'unanimité :

- **approuve** la restauration du Monument aux Morts
- **adopte** le plan de financement afférent à l'opération,
- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes, une subvention au titre de la Réserve Parlementaire, une subvention au titre de l'aide de l'ONAC et une subvention au titre du Souvenir Français.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes au dépôt de ce dossier

9) Compte-rendu de la réunion marché – droit de place marché extérieur: tarif 2014

Décide à l'unanimité de maintenir en 2014 les tarifs des droits de place du marché extérieur

10) Redevances 2014 pour occupation du domaine public

Approuve à l'unanimité une augmentation de 3% des redevances d'occupation du domaine public

11) Projet éducatif local

Prend acte du bilan de synthèse du PEL 2010-2013 et des orientations du PEL 2014-2017

12) Modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré - Instruction des autorisations d'occupation du sol

Décide à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le projet de modification des statuts communautaires

13) Renouvellement du Conseil Portuaire du port communal de Rivedoux-Plage : Désignation de son président

Désigne à l'unanimité Monsieur Jean-Pierre OLLIVIER en qualité de délégué du Conseil Municipal aux fins d'assurer la présidence du Conseil Portuaire du port communal de Rivedoux-Plage.

14) D.I.A. en D.P.U

A l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la DIA soumise à son appréciation.

15) Questions diverses